



ESTIMATION

N° D202508-490

En date du 25/08/2025

Rapido'Devis

RAPIDO DEVIS

29 Rue Du Pere Gwenael
29470 Plougastel Daoulas

IAD

Mme Cindy WERMELINGER
17 Rue du Docteur Antoine Battesti
77760 La Chapelle-la-Reine

Adresse du chantier
1 Rue Brulard
77950 Moisenay

Peinture

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
1	Préparation et protection				
1.1	Protection des zones Protection complète des sols, menuiseries et mobiliers (bâches, scotch)	286 M2	2,50 €	10.0 %	715,00 €
2	Préparation des supports				
2.1	Ponçage et dépoussiérage Ponçage complet des murs et plafonds et nettoyage	286 M2	8,00 €	10.0 %	2 288,00 €
2.2	Traitement des fissures Rebouchage des fissures et reprise des zones abîmées	286 M2	12,00 €	10.0 %	3 432,00 €
2.3	Enduit de lissage Fourniture enduit de lissage professionnel	40 U	25,00 €	10.0 %	1 000,00 €
3	Application peinture				
3.1	Application sous-couche Application d'une sous-couche d'impression sur murs et plafonds	286 M2	12,00 €	10.0 %	3 432,00 €
3.2	Fourniture sous-couche Sous-couche professionnelle	60 L	15,00 €	10.0 %	900,00 €
3.3	Application peinture finale Application de 2 couches de peinture acrylique mate sur murs et plafonds	286 M2	22,00 €	10.0 %	6 292,00 €
3.4	Fourniture peinture finale Peinture acrylique mate premium	90 L	22,00 €	10.0 %	1 980,00 €
4	Finitions				
4.1	Nettoyage final Nettoyage complet du chantier et évacuation des déchets	286 M2	3,00 €	10.0 %	858,00 €

N°	DÉSIGNATION	QTÉ	P.U HT	TVA	TOTAL HT
4.2	Retouches Retouches et finitions	12 H	45,00 €	10.0 %	540,00 €

Modalités et conditions de règlement :

Ce document est une estimation et non un devis.

Ce document est généré automatiquement par un algorithme intelligent et constitue une estimation indicative. Les montants indiqués sont susceptibles d'être ajouté en cas de modification du taux de TVA en vigueur. Cette estimation devra être confirmée par un artisan qualifié, qui établira un devis définitif prenant en compte les spécificités de votre projet.

TVA à taux réduit

En qualité de preneur de la prestation, j'atteste que les travaux réalisés se rapportent à des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans et respectent les conditions prévues par les articles 279-0 bis et 278-0 bis A du Code général des impôts, et notamment que les travaux effectués sur une période de deux ans au plus n'ont ni concouru à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du Code général des impôts, ni même conduit à augmenter la surface de plancher des locaux existants de plus de 10%.

Total net HT 21 437,00 €

TVA (10.0%) 2 143,70 €

Total TTC 23 580,70 €

Net à payer 23 580,70 €

Offre valable jusqu'au **24/09/2025**

Bon pour accord et signature